

L'info-Parents

École du Mai



Mars 2021

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Dates à retenir

Du 1 ^e au 5 mars	Semaine de relâche
Mercredi 24 mars	Conseil d'établissement 18 h 30
Jeudi 25 mars	Journée pédagogique

Conseil d'établissement

Ordre du jour du conseil d'établissement du 24 mars à 18 h 30

Point du public

Suivi

Bloc d'information :

- a. Présidente
- b. Déléguée au comité de parents
- c. Déléguée de l'O.P.P.
- d. Service de garde
- e. Direction et personnel de l'école

Plan d'action - suivi

Activités éducatives

Consultation - OOPC

Critères pour les places disponibles

Formation obligatoire pour les membres

Questions diverses

Levée de l'assemblée

Code de vie

Voici la nouvelle règle qui sera présentée aux élèves ce mois-ci : J'apporte uniquement le matériel autorisé et/ou demandé.

<https://youtu.be/QN2A8Z-LjA8>

Faux comptes sur les médias sociaux LE COMITÉ PARTENARIAT POLICIERS-CSSMI INVITE LES PARENTS À LA PRUDENCE ET À LA VIGILANCE

Saint-Eustache, le 23 février 2021. – À la suite d'événements déplorables survenus sur le territoire des Basses-Laurentides, le comité Partenariat Policiers-CSSMI souhaite sensibiliser les parents aux enjeux parfois néfastes quant à l'utilisation des médias sociaux, notamment *TikTok*, *Facebook*, *Instagram* ou *Snapchat*. Les sept services policiers du territoire engagés dans ce comité invitent donc les parents à la prudence, surtout lorsque leurs enfants possèdent des comptes personnels sur différentes plateformes sociales très prisées par les jeunes.

Des communications à l'aide de faux comptes

Malheureusement, des individus créent des faux comptes afin d'entrer en contact avec les jeunes dans une intention malveillante. Il est important de savoir que plusieurs utilisateurs de ces plateformes sociales sont des jeunes de niveau primaire, et ce, malgré l'âge légal requis (13 ans et plus) pour s'y inscrire et avoir un profil personnel.

Agir pour prévenir

Le comité Partenariat Policiers-CSSMI travaille activement à prévenir ce type de situation inacceptable. Il est fortement recommandé :

- d'effectuer régulièrement une surveillance des divers réseaux sociaux utilisés par son enfant;
- de discuter avec son enfant des « amis virtuels » qui ne sont pas connus dans la vie réelle;
- de supprimer toutes communications dont les propos sont inadéquats;
- de signaler les messages malveillants aux administrateurs du média social concerné.

Liens connexes

- Guide sur l'importance d'engager un dialogue constructif parent-enfant pour [questionner et s'informer de l'utilisation du numérique](#).
- Édition gratuite du magazine *École branchée*, destinée aux parents : [Coéduquer à l'ère du numérique](#)
- Sûreté du Québec : [Cybersûreté - mission : parents informés](#)

À propos du comité Partenariat Policiers-CSSMI

Créé sous l'initiative du CSSMI en 2008, le comité Partenariat Policiers-CSSMI est formé de représentants des directions d'écoles primaires et secondaires, des centres et des services de la formation générale des jeunes ainsi que des affaires corporatives et des communications, en plus de représentants des sept services policiers présents sur le territoire du CSSMI : la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, les services de police de Blainville, Mirabel, Saint-Eustache et Terrebonne ainsi que la Sûreté du Québec.

Visioconférence Dre Nadia Gagnier, psychologue



Comment gérer le stress et favoriser la motivation scolaire en contexte d'incertitude (Covid-19) ?

Vous êtes cordialement invité à assister à une

Visioconférence gratuite



Où : Plateforme de diffusion « Zoom »

Quand : Jeudi 11 mars 2021, à 19h

Résumé :

L'arrivée de la COVID-19 dans notre pays, ainsi que les mesures sanitaires qui en découlent, sont des situations stressantes qui le demeureront, tant que la distribution des vaccins n'aura pas permis d'atteindre l'immunité collective. Dans de nombreuses familles, la routine habituelle a été rompue et les semaines et les mois ont été ponctués d'une inconfortable incertitude.

Après une introduction sur le stress normal que les jeunes et leurs parents peuvent ressentir face à toute cette adversité, cette conférence abordera deux volets plus concrets et pragmatiques :

- Comment apprivoiser l'incertitude liée à la deuxième vague de Covid-19 et gérer le stress de consignes changeantes sur le plan de la fréquentation scolaire et des mesures sanitaires?
- Après une si longue interruption de l'école « traditionnelle », comment reconstruire et maintenir la motivation scolaire des élèves?

Des pistes de solutions permettant de mieux gérer le quotidien familial seront proposées, avec beaucoup de bienveillance. Le ton sera humain et réaliste parce que, pour être honnête, la situation est inédite, et bien malin est celui qui prétendra avoir un mode d'emploi unique pour tous!

À propos de la conférencière :

Au-delà de l'émission *Dre Nadia, psychologue à domicile* (Canal Vie), qui lui a valu la confiance du public et la reconnaissance de ses pairs, Nadia Gagnier a un parcours qui permet aux parents de croire que leurs enfants et adolescents sont entre bonnes mains!

Détentrice d'un doctorat en psychologie, spécialisé en psychologie de l'éducation, elle a également fait des études post-doctorales au cours desquelles elle a participé au développement d'un programme de prévention de l'anxiété chez les enfants.

En plus d'avoir une expérience clinique riche et diversifiée, elle participe à la formation de futurs psychologues en enseignant la psychologie clinique à l'UQAM. Elle agit régulièrement à titre de formatrice auprès des professionnels de l'éducation et de la santé. Nadia Gagnier est également une auteure à succès. Enfin, depuis quelques années, elle parcourt le Québec en donnant des conférences sur différents sujets.

C'est avec douceur, humour et rigueur scientifique qu'elle vulgarise la psychologie... pour le bien de tous !

Semaine de la différence

Du 8 au 12 février avait lieu la semaine de la différence. Durant cette semaine, les élèves ont eu la chance de visionner des capsules traitant de ce thème, ce qui a donné lieu à des discussions riches et animées.

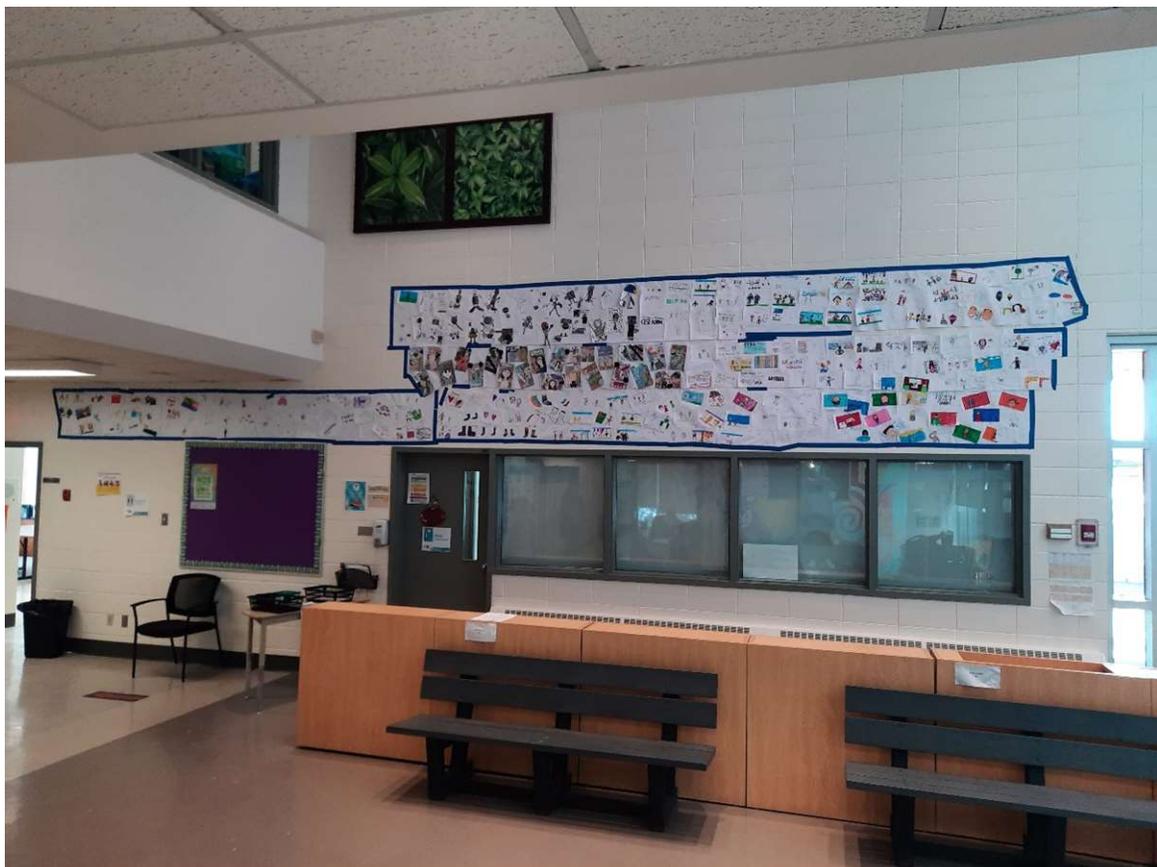
Aussi pendant cette semaine les élèves ont pu exprimer en dessin ce que la différence représente pour eux. Vous pourrez apprécier la photo ci-jointe des dessins des élèves qui ont été affichés dans l'école.

Nous vous partageons aussi le lien pour visionner le conte d'Éric Michaud qui traite des différences.

<https://www.youtube.com/watch?v=NqkHkCBbImA>

À l'école Du Mai nous célébrons la différence, dans toutes les formes qu'elle se présente. Les différences des gens, c'est ce qui fait la richesse de notre milieu.

L'équipe de Du mai



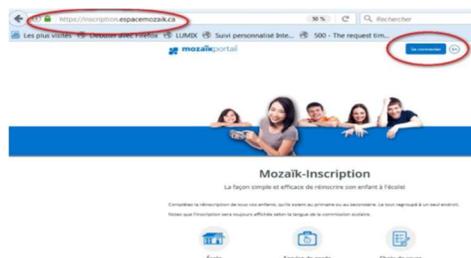


Inscription 2021-2022

Service de garde et dîneurs disponible sur Mozaïk Inscription (volet parent)

Date limite pour inscription sur le

Du 15 mars au 31 mars 2021



portail

Le répondant doit en premier lieu se rendre sur
Inscription à l'adresse suivante : <https://inscription.portailparents.ca> et cliquer sur « **Se connecter** ».

le site de Mozaïk

Une fois sur le site, le répondant utilisera le même code que l'inscription à l'école, car cette dernière est préalable à l'inscription au service de garde ou au service aux dîneurs et cliquer « **Se connecter** ».

Une fois connecté, le répondant voit le bilan de la situation et pourra choisir :

- Inscrire au service de garde (cette option permet aussi l'inscription à la surveillance du dîner) ;
- Ne pas inscrire au service de garde (si le service n'est aucunement nécessaire).

NOTE : Seulement le répondant qui a procédé à l'inscription en ligne de l'école peut compléter la fiche d'inscription au service de garde. Dans le cas d'une garde partagée où les deux parents ont besoin du service de garde, le deuxième répondant pourra se présenter au service de garde de l'école pour compléter le dossier selon ses besoins.

Une fois que l'option est choisie, le répondant devra compléter **quatre sections** d'informations (**fréquentation, dossier médical, contacts et confirmation**) qui défileront automatiquement de gauche à droite, soit :

- pour un statut « Dîneurs seulement », le répondant doit cocher seulement les périodes du midi.

Pour le service de garde :

- 2 jours et moins AM ou PM ou les deux, l'enfant sera considéré sporadique à 12\$;
- 3 jours avec au moins 2 périodes cochées, l'enfant sera considéré régulier ;
- 4 ou 5 jours cochés AM ou PM ou les deux, l'enfant sera considéré régulier.

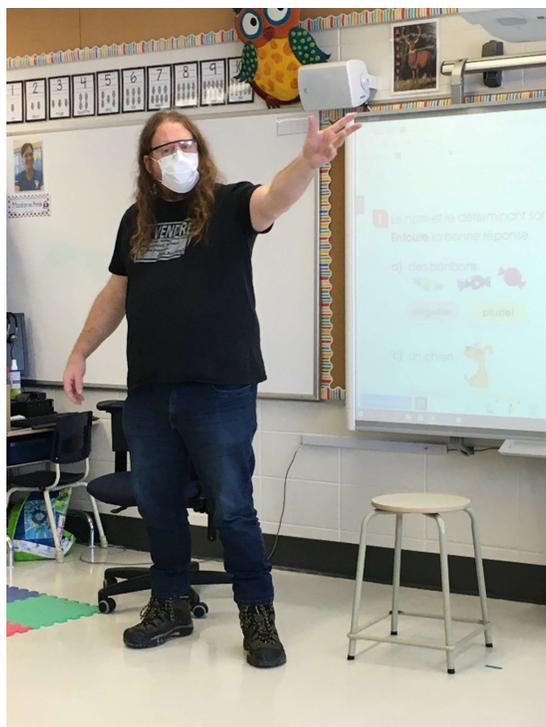
NOTE : Le répondant ne peut pas choisir simultanément « Dîneurs » et service de garde occasionnel (sporadique), il devra communiquer avec la technicienne du service de garde pour détailler sa situation, même chose pour un élève qui fréquentera de façon variable.

La date de début est la première journée de l'année scolaire, si l'enfant commence plus tard durant l'année, le répondant pourra changer la date.

Pour informations supplémentaires, communiquer avec Chantal Guilbault, technicienne au service de garde 450-433-5370 #1 ou Chantal.Guilbault@cssmi.qc.ca

Un conteur à l'école

Les 10, 11 et 12 février derniers, nous avons eu la chance d'accueillir le conteur **Francis Désilet** à notre école. Toutes les classes ont eu l'occasion de rencontrer et d'entendre cet authentique et enchanteur conteur. Ses contes traditionnels, aux couleurs de la Saint-Valentin, ont fait vibrer le cœur des petits et des grands.



Bonne semaine de relâche!

Du 1 au 5 mars, les établissements seront fermés.

Le centre administratif demeure toutefois ouvert.

Chronique du mois de mars

Vous avez, en pièce jointe, la Chronique du mois de mars. Voici l'URL à utiliser : <http://www.cssmi.qc.ca/nouvelles/ca-se-passe-en-mars-0>



Pensée du mois

Nathalie Beaudry, directrice